



Partage d'un lieu de travail

Par **ZEZETTEVAL**, le **31/07/2014** à **20:03**

Bonjour, rnje travaille en tant qu 'aide a domicile avec un cdi payer aux heures. rnJ'ai depuis trois ans une mamie dont je m'occupe tous les jours du lundi au vendredi qui a droit a 44 heures avec qui je n ai jamais eu de probleme. rnJ'ai ete en conges et pendant ma periode de conges elle a eu une remplaçante. rnA ma rentrée j'ai eu la surprise de me dire que mon patron avait changer qu'il me remplacer par cette personne que je ne faisait plus mes heures avec cette personne or c'est faux c'est ma mamie qui a demander a nous avoir toutes les deux. rnDonc ma patron a partager je l'ai plus que mardi mercredi jeudi et l'autre personne lundi et vendredi. rnJe voudrais savoir si ils ont le droit de m enlever mes heures pour partager avec cette autre personne étant donner que j'ai un contrat chez eux. rnMon patron m'a dit qu il était a l'ecoute de ses beneficiaires. rnJ'aimerai savoir si j'ai le droit ou pas de recuperer mes heures chez cette mamie ou me la faire remplacer.

Par **pat76**, le **07/08/2014** à **17:12**

BonjourrrnVous avez signé un contrat de travail sur lequel il est obligatoirement précisé le nombre d'heures que vous devez effectuées?